

## **Conseil d'école extraordinaire Ecole Maternelle du Marais**

Nort sur Erdre le Jeudi 7 Décembre 2017 à 18h30

### **Présents :**

Pour l'école : Mme Léon (Directrice), Mmes Chotard, Varlet, Pavion, Tatibouët, Lebreton, Le Bail, Le Bourvellec et Launeau (Enseignantes). Mme Baron (ATSEM).

Pour la mairie : M.Dauvé (Maire), Mme Guéron (Adjointe aux affaires scolaires), Mme Allain (Responsable enfance jeunesse)

Les représentants de parents APMS : Mmes Aulnette, Bédouin, Rouger, Lejeune, Boyas.

Les représentants de parents FCPE : Mmes Maillet, Saumonneau.

**Excusés** : M. Huchet (IEN), M. Tétrel (DDEN), Mmes Marc, Moreul, Raffré (RASED)

Ordre du jour : Position de l'école sur les rythmes scolaires

### **Avis de l'équipe enseignante :**

Dysfonctionnements par rapport au système actuel :

#### **- Par rapport aux enfants :**

Beaucoup de fatigue observée en fin de semaine mais aussi plus vite dans la période (3 semaines avant les vacances).

Objectivement parlant, nous sommes obligées de mettre un adulte de plus sur les temps de récréation le vendredi car nous avons plus de blessures. Cela est dû à l'énervement et à l'excitation des enfants.

Absence le mercredi due à un problème d'organisation des familles pour la garde l'après-midi.

Le temps de sieste est écourté et par conséquent le rythme des enfants est moins respecté.

Récréation plus tôt donc certains MS se forcent à ne pas dormir pour aller en récréation.

#### **- Par rapport aux apprentissages :**

Créneaux 16h/17 : Temps favorable pour appréhender les nouvelles notions. Actuellement, les élèves ne font que du réinvestissement par rapport aux créneaux raccourcis.

Motricité : Créneaux raccourcis pour les GS sur l'après-midi. Passage de 45 min à 30 min.

### **Avis de l'équipe des ATSEM :**

Équipe favorable au retour à 4 jours. Idem au niveau des remarques que les enseignantes.

### **Avis des Parents par l'intermédiaire des associations de parents :**

**FCPE** : Beaucoup de parents estiment qu'ils n'ont pas de moyens de comparaison puisqu'ils ne connaissent que le rythme de 4,5 jours. Le FCPE nationale prône 4,5 jours, à Nort sur Erdre les avis sont partagés sur les rythmes et le retour ou non à 4 jours.

**APMS** : Souhaite un retour à 4 jours étant donné le résultat des votes. L'APMS représente les parents de l'école et ces derniers ont exprimé majoritairement le souhait de revenir aux 4 jours.

**Avis de la municipalité** : La mairie ne prendra pas part aux votes. Le maire décide et envoie l'avis à l'Inspecteur qui s'appuie sur un vote du conseil d'école. La majorité municipale resterait à 4,5 jours, ce n'est pas forcément la position qui sera prise. Le bien commun est une priorité et tous les avis seront étudiés (PEDT, CE). La décision sera donc prise en conseil municipal le mardi 12 décembre 2017.

**Vote (17votants) :**

***Pour*** la demande de dérogation : 14 soit 82,3%

***Contre*** la demande de dérogation : 1 soit 5,8%

***Abstention*** : 0 soit 0%

***Ne prend pas part au vote*** : 2 soit 11,6%

**L'avis du conseil d'école est donc favorable à une dérogation sur les rythmes scolaires.**